

ENHANCE-PLUS

**Code d'alerte du risque:
MODERATE**

Chemwatch Material Safety Data Sheet (Conforms to
Regulation (EC) No 1907/2006) (REVUE)
Date de livraison: 28-Juin-2007

Révision Num: 2 Chemwatch 6594-40

CD 2007/2

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation: ENHANCE-PLUS**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Société: Dry-Treat

Adresse :

3 North Street

Oatby

Leicester, LE2 5AH

GBR

Téléphone: +61 2 9954 3211

Téléphone: 0800 0964 760

Numéro de téléphone d'appel

d'urgence : Outside USA +1 (813) 248 0585

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +61 2
9954 3211






Fax : +61 2 9954 3162

SYNONYMES

"stain prevention", "masonry sealant"

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER**CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.****CLASSIFICATION DU RISQUE**

	Min	Max	
Inflammabilité:	2		
Toxicité:	0		
Contact corporel:	0		Min/Nil=0 Bas=1 Modéré=2 Haut=3 Extrême=4
Réactivité:	1		
Chronique:	2		

RISQUE

R Codes	Phrases Risque
R10	Inflammable.

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
silicone			>60
tétrabutanolate-de-titane EC NO: 227-006-8 Codes Risque : R34, R41, R65	5593-70-4	C	0.1-1
octaméthylcyclotétrasiloxane EC NO: 209-136-7 Codes Risque : R53, R62	556-67-2	Xn	0.1-1
other ingredients not contributing to the classification			10-30

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Rincez la région touchée à l'eau.
- Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a une irritation.

INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES TO PHYSICIAN

Treat symptomatically.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut être violemment réactif.
- Peut exploser.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Les liquides et les fumées sont inflammables.
- Il y a un risque modéré de feu quand il y a exposition à la chaleur ou aux flammes.
- Les fumées, lorsqu'elles se mélangent à l'air, constituent un mélange explosif.
- Il y a un risque modéré quand il y a exposition à la chaleur ou aux flammes.

- Les fumées peuvent facilement se déplacer et atteindre le foyer.
- La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.
- Les bombes aérosol peuvent exploser si elles sont directement exposées aux flammes.
- La rupture des récipients peut projeter des matériaux en combustion.
- Les risques ne sont pas restreints par la pression. eut émettre des fumées âcres, nocives ou corrosives.
- S'il y a combustion, des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO) peuvent être émises.

Les produits de combustion incluent: dioxyde de carbone (CO₂), dioxyde de silicone (SiO₂), autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques., Monoxyde de carbone (CO).

INCOMPATIBILITE AU FEU

Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Filtre de type A de capacité suffisante

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Eliminez toutes les sources d'incendie.
- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez les petites quantités avec de la vermiculite ou tout autre matériel absorbant.
- Essuyez.
- Ramassez les résidus dans un récipient pour déchets inflammables

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Evacuez le personnel.
- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut réagir violemment. Peut exploser.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
- Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.
- Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie.
- Augmentez l'aération.
- S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.
- L'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser/absorber les vapeurs.
- Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Utilisez une pelle qui ne produit pas d'étincelle et qui résiste aux explosions.
- Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.
- Absorbez le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.

- Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+

+

+

+

+

+

X: Ne doivent pas être stockés ensemble

O: Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques

+: Peuvent être stockés ensemble

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.
- NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.
- Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.
- Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Evitez la concentration dans les trous et creux.
- NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.
- Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.
- Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas
- La vapeur peut provoquer un incendie lors de l'aspiration ou de l'éjection à cause de l'électricité statique.
- N'utilisez PAS des seaux en plastique.
- Mettez à terre tous les récipients et l'équipement.
- Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles lors de la manipulation.
- Evitez le contact avec des matériels incompatibles.
- Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Evitez les dégâts matériels sur les récipients.
- Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.
- Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation
- L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.

STOCKAGE

Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas.

- Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis.
- Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C)
- Pour les matériaux manufacturés avec une viscosité d'au moins 250 cSt. (23 deg. C)
- Pour les produits manufacturés qui nécessitent d'être mélangé avant l'usage et qui possède une viscosité d'au moins 20 cSt (25 deg. C) (i) : Emballages à capuchon amovible (ii) : Conserve à fermeture à friction et (iii) : Tubes et cartouches à faible pression peuvent être utilisés.
- Dans le cas où une combinaison d'emballage est utilisée, avec les emballages internes en verres, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes.
- De plus, dans le cas où l'emballage interne est en verre et contient des liquides du Groupe D'emballage I, il doit y avoir suffisamment d'absorbant inerte pour absorber toutes éclaboussures, à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Eviter une réaction avec des agents oxydants.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez le matériel dans les récipients d'origine dans un endroit conforme au stockage de liquides inflammables.
- NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler.
- Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Evitez le stockage à des températures supérieures à 40° C.
- Stockez-le à l'endroit.
- Protégez les récipients des dégâts matériels.
- Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite ni d'écoulement.
- Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite ni d'écoulement.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Les produits suivants ne possèdent pas de OEL dans nos archives

- tétrabutanolate-de-titane: CAS:5593-70-4
- octaméthylcyclotétrasiloxane: CAS:556-67-2

MATERIAL DATA

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE:

TÉTRABUTANOLATE-DE-TITANE:

Pas de limite d'exposition établie par le NOHSC ou l'ACGIH.

PROTECTION INDIVIDUELLE**YEUX**

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

MAINS/PIEDS

La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants :

fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

AUTRE

- Protections.
- Tablier en PVC.
- Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave.
- Unité de nettoyage pour les yeux.
- Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.

The local concentration of material, quantity and conditions of use determine the type of personal protective equipment required.

For further information consult site specific CHEMWATCH data (if available), or your Occupational Health and Safety Advisor.

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.

Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :	Vitesse de l'air :
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)
spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce
2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Poids Moléculaire: Pas Applicable	Point/intervalle d'ébullition (°C): >65
Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible	Densité relative (eau=1): 0.845
hydrosolubilité (g/L): Partiellement Miscible	pH (comme fourni): Pas Applicable
pH (1% solution): Pas Disponible	Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible
Composé volatile (%vol): Pas Disponible	Taux d'évaporation: Pas Disponible
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible	Point d'éclair (°C): 34 (Pensky-Martens)
Limite inférieure d'explosivité (LIE): Pas Disponible	Limite supérieure d'explosivité (LSE): Pas Disponible
Température d'auto-combustion (°C): Pas Disponible	Temp de décomposition (°C): Pas Disponible
État: LIQUIDE	Viscosité: Pas Disponible

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

YEUX

Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

PEAU

Le liquide peut être miscible dans les graisses ou les huiles et peut dégraisser la peau, produisant une réaction cutanée décrite comme dermite de contact non-allergique. Il est peu probable que le produit produit une dermite irritante comme décrite dans les Directives CE.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALE

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux).

Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.

Comme pour tout produit chimique, un contact avec une peau à nue non-protégée ; une inhalation de vapeurs, de poussières ou de fumées dans une atmosphère de travail ; ou l'ingestion de toute forme, doivent être évités en se conformant aux pratiques professionnelles du lieu.

Enhance-Plus

TOXICITÉ ET IRRITATION

A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques

TOXICITE IRRITATION.

Une grande ou prolongée basse exposition simple au rayonnement peut causer des effets retardés, y compris des cancers de sang, des désordres génétiques, la durée de vie raccourcie et des cataractes. La leucémie est le cancer le plus commun causé ; des cancers de la thyroïde, de l'os, du poumon (dû aux dépôts radioactifs de particules) et de la peau sont également vus. Beaucoup et les changements génétiques changés peuvent se produire ; s'ils affectent des cellules du système reproducteur, elles peuvent seulement se montrer après avoir été hérité.

TÉTRABUTANOLATE-DE-TITANE:

A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques

TOXICITE IRRITATION.

TOXICITÉ	IRRITATION
Orale (rat) HDL50 3122 mg/kg	aucun rapporté
Intraveineux(souris) HDL50	: 180 mg/kg

Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.

Une grande ou prolongée basse exposition simple au rayonnement peut causer des effets retardés, y compris des cancers de sang, des désordres génétiques, la durée de vie raccourcie et des cataractes. La leucémie est le cancer le plus commun causé ; des cancers de la thyroïde, de l'os, du poumon (dû aux dépôts radioactifs de particules) et de la peau sont également vus. Beaucoup et les changements génétiques changés peuvent se produire ; s'ils affectent des cellules du système reproducteur, elles peuvent seulement se montrer après avoir été hérité.

Le produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires, et causer des dommages aux poumons incluant une réduction de leurs fonctions.

Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaissement de la peau.

OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE:

A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques

TOXICITE IRRITATION.

Orale (rat) HDL50 1540 mg/kg	Peau (lapin): 500 mg/24h - Doux
Inhalatoire (rat) LC50 36000 mg/m ³ /4heures	Yeux (lapin): 500 mg/24h - Doux
Inhalatoire (rat) TCLo: 700 ppm/6H/4W-I	
Dermal (lapin) HDL50 794 uL/kg	

PRODUIT	Carcinogène	MUTAGÈNE	REPROTOXIN	SENSIBILIS	PEAU
			E	ATEUR	
octaméthylcyclotétrasiloxane			ATP:Repr.		
			Cat. 3		

REPROTOXINE

ATP: European Union (EU) List of Dangerous Substances (Annex I) - up to the 29th ATP: octaméthylcyclotétrasiloxane Category: Repr. Cat. 3; R62;R53

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Polluant marin: Pas déterminé

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Se reporter aux données pour les ingrédients, qui suivent :

tétrabutanolate-de-titane:

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

NE PAS permettre l'eau de lavage d'un équipement de nettoyage d'entrer dans les drains. Collecter toutes les eaux de lavage pour un traitement avant une élimination.

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié.
- Eliminer par: Incinérer dans un appareil approuvé (après l'ajout d'un mélange avec un produit de combustion adapté)
- Décontaminer les containers vides. Suivre les consignes de sécurité jusqu'à ce que les containers soient propres et détruits.

Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Etiquettes nécessaire: LIQUIDE INFLAMMABLE

Transport par terre ADR/RID:

Class ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux-route et train):	3	Identification du risque (Kemler):	30
Numéro ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	III
Code de classification:	F1	Etiquette de danger:	3

Nom d'expédition:LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA
(contains titanium(IV) butoxide and octamethylcyclotetrasiloxane)

Transport aérien IATA:

Classe ICAO/IATA:	3	Sous-risque ICAO/IATA :	Aucun
No ID ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	III

Nom d'expédition:FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(contains titanium(IV) butoxide and octamethylcyclotetrasiloxane)

Transport Maritime IMDG:

Classe IMDG:	3	IMDG Sous-risque:	Aucun
Numéro ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	III
Noo EMS:	F-E,S-E	Polluant marin:	Pas déterminé

Nom d'expédition:FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(contains titanium(IV) butoxide and octamethylcyclotetrasiloxane)

ADNR:

Classe ADNR:	3	Numéro ONU:	1993
Etiquette de danger:	3	Groupe d'Emballage:	III
Quantités Limitées:	LQ7		

Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ANNEXE 1

Composant	Annexe 1 67/548/CEE
octaméthylcyclotétrasiloxane	014-018-00-1

RISQUE

R Codes	Phrases Risque
R10	Inflammable.

SURETE

Codes S	Phrases S
R00?*	*(preuve limitée).
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

REGLEMENTATIONS

Enhance- Plus (CAS No: None):

Aucune réglementation applicable

tétrabutanolate- de- titane (CAS: 5593- 70- 4) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Inventory of Existing Commercial Substances - EINECS

European Union (EU) Restrictions on the Marketing and Use of Certain Dangerous Substances and Preparations

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

Switzerland Giftliste (List of Toxic Substances) 1

octaméthylcyclotétrasiloxane (CAS: 556- 67- 2) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Inventory of Existing Commercial Substances - EINECS

European Union (EU) Annex I to Directive 67/548/EEC on Classification and Labelling of Dangerous Substances - updated by ATP: 29 (French)

European Union (EU) Teratogenic Substances

International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS**PREUVES LIMITEES**

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut affecter la fertilité*.

* (preuves limitées).

RISQUE**Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients****R Codes Phrases Risque**

R34 Provoque des brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R53 Peut provoquer des effets négatifs à long terme dans l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R65 NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

ANNEXE II: Indications de danger

C Corrosif

Xn Nocif

EXPOSURE STANDARD FOR MIXTURES

Prédiction aidée par ordinateur de 'Cas le plus grave' pour les éléments/concentrations en vapeur. Standard d'Exposition Composite pour le Mélange (TWA) (mg/m³) : 60 mg/m³ Si la concentration de la zone de respiration D'UN DES éléments listés ci-dessous est excéder, les considérations 'Cas le plus grave' permettent de juger un individu pour pouvoir être surexposé. Elément Zone de Respiration ppm Zone de Respiration mg/m³ Conc. Mélange : (%).

Component	Breathing zone (ppm)	Breathing Zone (mg/m ³)	Mixture Conc (%)
octamethylcyclotetrasiloxane	5.00	60.0000	1.0

Les opérations qui produisent un spray/brouillard ou de la fumée/poussière introduisent des particules dans la zone de respiration. Si la concentration de la zone de respiration D'UN DES éléments listés ci-dessous est excéder, les considérations 'Cas le plus grave' permettent de juger un individu pour pouvoir être surexposé. Au 'Standard d'Exposition Composite pour le Mélange' (TWA) (mg/m³) : 1 mg/m³

Date de livraison: 28-Juin-2007

Imprimer la date: 27-Août-2007

Ce document est soumis au droit d' auteur. Sauf en cas d' utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par le loi relative au droit d' auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.